

## **COLLECTE SPÉCIALE**

### **ITEM ACCEPTÉS**

Vêtements

Livres

Patins, Ballons, Ski, vélo, canot en aluminium

Matelas régulier, sofa, télévision, Ordinateur, ameublement de cuisine en bois ou en acier inoxydable, cuisinière, frigo (sans fréon), laveuse, sècheuse, réservoir d'eau chaude, structure de lit en métal (structure de lit en bois refusée)

Clôture à neige, jantes (sans les pneus),

Rouleaux de plastic, portes en bois ou en métal

Clous, brouette, clôture de métal (roulée), vitres sans cadre

Réservoir à mazout en métal

### **Congélateurs et frigo avec fréon**

Pour les frigo et congélateur avec fréon, voir la compagnie Métaux 2J au 1688, route 309 sud, Notre-Dame-du-Laus, tel 819-767-2054 -- contacte : madame Thauvette et monsieur Hudon.

### **Peintures**

Les gallons de peinture doivent être apportés à la municipalité

### **ITEM NON ACCEPTÉS**

#### **Matériaux de construction**

Laine isolante, gypse, bois, contre-plaqué, etc...

- Vous pouvez vous départir de vos matériaux de construction au dépotoir de Perkins au coût de \$68.67 la tonne pour un minimum de \$ 49.00 pour 632 kilo..
- Vous pouvez aussi faire ramasser vos matériaux de construction à votre résidence par monsieur Terry Gay – voir monsieur Gay au 819-457-9712 pour tarification et réservation